

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/50

18 mai 1998

(98-1990)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Deuxième session
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

INDONESIE

Déclaration distribuée par S.E. M. Mohammad Hasan
Ministre de l'industrie et du commerce

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre profonde gratitude au gouvernement et à la population suisses pour leur accueil chaleureux, et notre sincère reconnaissance au Directeur général de l'OMC, M. Renato Ruggiero, et à ses collaborateurs compétents du Secrétariat pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée dans la préparation de cette Conférence. J'aimerais également féliciter le Conseil général qui, sous la présidence de M. l'Ambassadeur John Weekes, a déployé des efforts constants pour jeter les bases de nos travaux.

Nous nous réunissons ici avant tout pour commémorer le cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral qui, dans la seconde moitié de ce siècle, a joué un rôle fondamental dans l'expansion du commerce international et a été si bénéfique à l'économie mondiale. En effet, depuis sa création à La Havane en 1948, le système commercial multilatéral a parcouru un long chemin. Grâce à huit séries de négociations globales et à d'innombrables améliorations spécifiques, il a réussi à s'adapter et à se développer en tenant compte de l'évolution de la situation économique mondiale. Aujourd'hui, tout en continuant de poursuivre ses objectifs premiers, à savoir relever les niveaux de vie, garantir le plein emploi et accroître la production et les échanges de marchandises, le système

multilatéral.

Au cours des 30 dernières années, que nous avons consacrées à notre développement économique, nous avons fait tout notre possible pour toujours nous adapter à l'évolution du système commercial multilatéral et y intégrer notre économie, tout en travaillant à son perfectionnement. A l'occasion de ce cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral, il serait opportun que nous réaffir

dressant le bilan du système commercial multilatéral. Nous demeurons préoccupés par le fait que, quatre ans après Marrakech et 18 mois après Singapour, la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay n'a pas encore satisfait pleinement nos attentes, et que bon nombre des objectifs qu'ils contiennent n'ont pas été atteints. Il apparaît donc clairement que la question de la mise en oeuvre est loin d'être simple et facile à régler. Un des problèmes qui subsistent est le manque de compétences techniques qui empêche les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de se conformer à certaines de leurs obligations. A cet égard, nous apprécions les efforts déployés à ce jour mais nous demandons instamment à l'OMC de fournir à ces pays l'assistance technique dont ils ont besoin. Par ailleurs nous ne sommes pas satisfaits des progrès réalisés dans l'application des dispositions relatives au traitement spécial et différencié prévu pour les pays en développement. Par conséquent, nous invitons les Membres

à renouveler leur engagement de mettre en oeuvre ces dispositions fondamentales et à prendre des mesures concrètes à cette fin.

Un problème non moins important en matière de mise en oeuvre touche aux mesures qui sont prises par certains Membres et qui, si elles ne sont pas contraires à la lettre, le sont indubitablement à l'esprit des Accords. A titre d'exemple, nous pouvons citer les mesures de sauvegarde transitoires, les règles d'origine unilatérales et le report de la mise en oeuvre de l'Accord sur les textiles et les vêtements qui a retardé la concrétisation des avantages dudit accord pour les exportateurs. Par conséquent, les pays développés importateurs devraient respecter fidèlement l'esprit de l'Accord qui prévoit que tout le secteur des textiles et des vêtements doit être intégré dans le système. Le recours abusif aux dispositions

en procédant à un ajustement structurel radical dont le coût social est souvent considérable, les pays touchés, dont l'Indonésie, continuent résolument de libéraliser leurs échanges. Afin que le commerce soit un facteur réellement efficace de la solution à la crise, nous espérons que tous les partenaires commerciaux élargiront aussi l'accès aux marchés pour les produits dont l'exportation présente un intérêt pour les pays touchés. En outre, il devient maintenant urgent que chacun de nous comprenne mieux les rapports qui existent entre le commerce et la stabilité financière et monétaire internationale.

Cela fait quelque temps déjà que nous suivons le phénomène de la mondialisation et il est temps pour nous d'en tirer la leçon suivante: source à la fois de possibilités et de défis, d'avantages et de risques, la mondialisation est fondamentalement une force aveugle qui ne fait pas de distinction entre les forts et les faibles. Par conséquent, le commerce, qui peut être un instrument efficace de gestion de la mondialisation, doit contribuer à en minimiser les effets négatifs et à en exploiter les avantages, lesquels doivent être répartis équitablement entre tous. Il s'agit là du défi le plus important que l'OMC devra relever à l'avenir.
